



N/Réf: OFP/DAL/S.MAR. /N° 1178 /2024

Casablanca, le 25 SEPT 2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIETE

.....

Objet : Appel d'offres ouvert national n° 104/2024, relatif à la passation d'un marché reconductible pour la location de licences de logiciels pour la mise en place d'une plateforme E-learning d'apprentissage des langues étrangères au profit de l'OFPPT.

Monsieur,

Suite à la demande d'éclaircissement des concurrents, concernant l'appel d'offres n°104/2024 cité en objet, nous avons l'honneur de vous communiquer les précisions fournies, à savoir :

Question 1 : Estimation du coût des prestations :

Votre estimation du coût des prestations de 9 132 840, 00 Dh / TTC est-il bien par année ou pour les 5 ans ?

Réponse 1: l'estimation de 9 132 840, 00 Dh / TTC est annuelle et non pas pour les 5 ans.

Question 2 : Attestations de référence :

Nous répondrons en groupement avec notre partenaire étranger spécialisé dans l'apprentissage des langues étrangères. Celui-ci n'est pas en mesure de nous fournir les attestations de référence de ces clients, car ce type de documents n'est pas d'usage dans le continent américain. Est-ce que nous pouvons remplacer les attestations de référence par une déclaration sur l'honneur que notre partenaire a mis en œuvre des solutions similaires chez une liste de clients avec leurs contacts et le montant de la prestation (Joignable en cas de besoin) ?

Réponse 2: Nous avons le regret de vous informer que seules les attestations de références font foi.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Directeur de la Recherche
et de l'Ingénierie de Formation.

Abdelghani EL FADIL



N/Réf: OFP/DAL/S.MAR. /N° 1183 /2024

Casablanca, le 25 SEPT 2024

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIETE
.....

Objet : Appel d'offres ouvert national n°104/2024, relatif à la passation d'un marché reconductible pour la location de licences de logiciels pour la mise en place d'une plateforme E-learning d'apprentissage des langues étrangères au profit de l'OFPPT.

Monsieur,

Suite à la demande d'éclaircissement des concurrents, concernant l'appel d'offres n°104/2024 cité en objet, nous avons l'honneur de vous communiquer les précisions fournies, à savoir :

Question : A cause de bug techniques rencontrés sur la plateforme des marchés publics, il est impossible de constituer un groupement. Pouvez-vous accorder un délai de 15 jours pour permettre de résoudre problème et caution groupement.

Réponse : En raison du problème technique rencontré sur la plateforme des marchés publics, nous vous accordons un délai supplémentaire de 7 jours.

- La date d'ouverture des plis est reportée au 10 Octobre 2024 à 10 Heures.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Directeur de la Recherche
et de l'Ingénierie de Formation

Abdelghani EL FADIL